

COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève
Tél. 022 379 87 99
E-mail : taxefixe@unige.ch

Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2018

Présent.e.s : Nadège Pfister, Paulos Asfaha, Mathieu Crettenand, Anuka Schubert, Alexia Bonelli; Piera Dell'Ambrogio;
PV : Alexia Bonelli.

16h30 POUSSE-POUCE

*Demande de subvention pour une rencontre sur le thème du voyage
Dino*

L'association organise une rencontre le jeudi 20 septembre 2018 entre Sarah Gylser, Peter Sucow et le public de l'UNIGE, autour de la thématique « Partir pour mieux revenir ». Le but étant d'échanger sur le thème du voyage avec et grâce à la présence de ces deux grand.e.s voyageuses et les étudiant.e.s et assistant.e.s. de l'UNIGE. Cette rencontre s'inscrit dans une volonté de l'association Pousse-pouce d'aborder les bienfaits que le voyage apporte à l'être humain.

La demande de l'association porte sur : la publicité de l'événement (flyers et publicité Facebook), deux cadeaux pour les intervenant.e.s ainsi qu'un apéritif clôturant la rencontre.

La demande de subvention s'élève à CHF434.80.-

Décision : La subvention est accordée à hauteur de CHF 335.-, car la publicité Facebook n'est pas subventionnée par la CGTF.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

16h50 POUSSE-POUCE

*Demande de subvention pour le projet « TEDxUniGeneva »
Dino, Olympia et Jennifer*

Pousse-pouce soutient la demande de *TedxUniGeneva*, association qui est actuellement en procédure d'enregistrement auprès de l'UNIGE.

C'est dans une volonté d'intégrer les conférences *Ted Talk ideas worth spreading* au sein de l'UNIGE et en faire profiter la communauté universitaire genevoise, que l'association *TedxUniGeneva* organise une conférence le 20 octobre 2018 sur le thème de « l'au-delà », au théâtre Les salons. L'association souhaite transgresser les normes des conférences classiques et ainsi offrir une plateforme nouvelle et propice à l'émergence des idées progressistes.

La demande de subvention porte sur les frais : de logement, du lieu, de cadeaux pour les intervenant.e.s, et du buffet.

La demande de subvention s'élève à CHF 3'900.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur de 1'056.-.

La Commission entre en matière concernant les frais de logement, du buffet (à hauteur de maximum CHF200.-) et des cadeaux pour les intervenant.e.s. Les frais liés au lieu sont trop élevés et ne seront pas pris en compte. De plus, l'apport pour la collectivité académique est discuté, il nous semble que la conférence n'ait pas assez de liens avec la vie universitaire (notamment car elle est organisée en dehors de l'Université).

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition de la liste des participant.e.s.**
- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

17h10 AEHA

*Demande de subvention pour une exposition autour du projet « Regard cubain »
Jimmy*

L'AEHA voudrait mettre en avant l'art contemporain cubain à travers une exposition intitulée « Regard cubain », en lien avec l'association des étudiant.e.s de langue espagnole. Ainsi, du 1^{er} au 12 octobre aura lieu une exposition itinérante à UniMail et UniBastions.

La demande porte sur : frais de communication, frais liés aux tableaux (cadres, etc.) ainsi que les frais liés au vernissage (apéro).

La demande de subvention s'élève à CHF 800.-.

Décision : la subvention est accordée à hauteur demandée, sous condition de la reddition au plus vite du devis manquant (concernant les frais de communication).

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition de la liste des participant·e·s
- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

17h30 CUAE

*Demande de subvention pour le « Festival antiraciste Paraponera »
Amiel, Leïla et Léonhard*

La CUAE maraîne l'association Gondwana dans sa demande de subvention pour le festival *Paraponera*, qui aura lieu en novembre 2018. Ce projet a comme but de regrouper les divers sujets d'intérêts liés au racisme au sein d'un festival. Ce dernier comprendra diverses activités telles que des tables rondes, projections, présentation de livres, spectacles, deux soirées et un workshop. En outre, il est également question de créer un dialogue entre les mouvements sociaux antiracistes et la communauté universitaire.

La demande porte sur les frais : de transport, d'hébergement, de repas, apéritif/brunch, de communication et de location du matériel.

La demande de subvention s'élève à 16'587.80.-

Décision : la subvention est suspendue et remise à la prochaine séance.
Effectivement, le dossier s'avère incomplet. Premièrement, il manque une liste des responsables du projet. Une liste des membres étudiant.e.s prenant part au projet est également demandée par la Commission.
En outre, il faut que le budget détaillé soit plus clair et revu à la baisse. Et ce, notamment car les frais liés à la nourriture sont financés à hauteur maximum de CHF200.- pour les apéritifs et maximum CHF40.- par intervenant.e.s pour les repas, et la CGTF ne finance pas les frais de graphisme.

17h50 Club Genevois de Débat

*Demande de subvention pour les Welcome Days 2018
Laurie*

Le Club Genevois de Débat demande une aide financière pour les *Welcome Days*, afin de promouvoir l'association au sein de la communauté universitaire.

La demande de subvention concerne les frais : pour des cartes de visite ainsi que pour un apéritif.

La demande de subvention s'élève à CHF 135.-.

Décision : la subvention est accordée à hauteur de CHF 60.-, car un stand nourriture est déjà prévu et organisé par les *Welcome Days*. Ainsi, la CGTF prend en charge les cartes de visite mais pas les frais d'apéro.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.

18h10 LAITUGE

*Demande de subvention pour « FUMIGENE »
Alexandra, Anouck et Filipe*

La LAITUGE, affiliée aux Activités Culturelles, organise un festival d'improvisation universitaire afin de développer cette discipline créative au sein de l'Université.

La demande concerne des frais liés : au logement des joueuses, à la nourriture et aux vêtements, décors, costumes et maquillage.

La demande de subvention s'élève à CHF 800.-.

Décision : La subvention est suspendue et remise à la prochaine séance. Plusieurs devis sont manquants, ce qui empêche la Commission de prendre une décision. En outre, un devis revu à la baisse est demandé par la Commission, car les frais de nourriture sont trop élevés.

18h30 Activités Culturelles

*Rencontre entre les Activités Culturelles et la CGTF
Ambroise*

La CGTF a rencontré les AC (Activités Culturelles) afin de clarifier notre collaboration (quelle structure finance quels projets). Et ce, afin que nos subventions soient complémentaires et non en concurrence avec celles octroyées par les AC.

Pour rappel, les AC ont la vocation de stimuler la création culturelle au sein de l'Université (par le biais de différentes formations). En outre, un deuxième volet d'activités regroupe des cours et formations qui produisent des projets, amènent des véritables actes de représentation, de production. Ainsi, les AC ont comme mission de soutenir des projets étudiants à travers les activités formatrices ou indépendamment de celles-là. Dans cette lignée, les AC soutiennent donc également des associations d'étudiant.e.s via deux formes de soutien :

- L'une logistique (salles, matériel photographique/tournage vidéo, etc.),

- L'autre monétaire (subventions, toutefois disponibles pour un nombre de projets limité).

La CGTF souhaite affirmer qu'il ne faut pas que les AC et la CGTF se confrontent en termes de subventionnement. Effectivement, actuellement la situation quant aux moyens de financements disponibles est peu claire pour les associations (qui, de plus, sont désormais obligées d'être en relation directe avec les AC, suite à la décision du rectorat). Ainsi, une solution peut être de collaborer plus étroitement entre la CGTF et les AC afin de voir qui finance quoi afin de mieux cerner les besoins des associations (ex ; que les AC prennent le matériel pérenne où la CGTF n'entre pas en matière, etc.).

Une meilleure collaboration est encouragée pour le futur.

En outre, si la CGTF a contact avec des associations qui réalisent des projets artistiques, il est toujours utile de les rediriger vers les AC. Pas seulement pour le financement mais surtout pour les conseils, etc. Effectivement, le but des AC n'est pas d'être une entité de subventionnement mais plutôt une structure qui encourage les associations, par exemple, à la recherche de fonds (qui fait partie du processus d'élaboration de projets culturels et artistiques).

Décision commune : lorsque des demandes concernant des projets artistiques et culturels sont déposées à la CGTF, il est intéressant de contacter les AC pour voir comment on peut se partager le financement de cette demande (cela si, 1. La CGTF peut entrer en matière sur les dépenses demandées et 2. Les AC veulent participer au financement de ce projet). De plus, il faut également encourager les associations à anticiper leurs demandes de financement.

Nous restons donc à la méthode du « cas par cas » tout en collaborant plus étroitement afin que les projets culturels soient réalisés au mieux.

La CGTF remercie Ambroise d'être venu à la séance pour discuter de cette question.

19h00 Divers

Pas de divers.

La prochaine séance est fixée au 10 octobre 2018.

PV fait à Genève le 1^{er} octobre 2018, par Alexia Bonelli.